

An illustration of a desk with various items: a laptop with a keyboard, a tablet displaying a webpage with a red circle, a pen with a red cap, and a hand reaching out. The background is a light wood grain.

QU'EST-CE QUE

L'éducation coopérative



L'éducation coopérative

L'éducation coopérative est une occasion de...

- › **Réaliser un ou des stages en milieu de travail**, tout en accumulant des crédits envers le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO).
- › **Vivre une expérience d'apprentissage authentique** en appliquant ce qui a été appris à l'école et en développant de nouvelles connaissances et compétences.



L'éducation coopérative c'est pour...

- › Tous les élèves de 11^e et 12^e année, de toutes les filières (préuniversitaire, précollégiale et préemploi), rencontrant les critères d'admissibilité.
- › Certains élèves de 9^e ou 10^e année qui ont reçu l'approbation de la direction de leur école et qui répondent aux exigences du milieu du travail.



L'éducation coopérative permet...

- › **D'acquérir** une expérience de travail réelle tout en obtenant des crédits
- › **D'explorer** des possibilités de carrière et choisir une première destination après le secondaire
- › De **développer** de bonnes habitudes de travail et des compétences transférables
- › **D'accroître** sa confiance, son estime de soi et son autonomie
- › **D'enrichir** son curriculum vitae et faciliter l'obtention d'un emploi d'été ou à temps partiel
- › De **comprendre** la valeur du bilinguisme en milieu de travail et l'importance de communiquer en français
- › **D'amorcer** le développement de son réseau professionnel.

L'éducation coopérative se fait...

- › **À l'école régulière de jour**, durant ses heures de classe, à raison de 1 ou 2 cours par semestre, soit pour 1 à 4 crédits. Un crédit équivaut à une période horaire.

Ou

- › **Durant l'été**. L'élève peut s'inscrire à 1 ou 2 crédits par le biais de l'école d'été. Les exigences du cours d'été sont les mêmes que celles du cours offert durant les heures de classe.

Ou

- › **En soirée**. L'élève peut s'inscrire à 1 ou 2 crédits en soirée pendant l'année scolaire. Les exigences du cours de soir sont les mêmes que celles du cours offert durant les heures de classe.

* Certains stages d'éducation coopérative peuvent se faire en mode virtuel.



Ce qu'il faut savoir sur l'éducation coopérative



- › Le [programme d'éducation coopérative](#), qui comporte une composante scolaire et une composante en milieu de travail, fait partie du curriculum de l'Ontario et permet à l'élève de travailler chez un employeur ou une employeuse, tout en accumulant des crédits.
- › Ce programme permet à l'élève de compter deux crédits d'éducation coopérative parmi ses 18 crédits obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il n'y a aucune limite quant au nombre de crédits optionnels que les élèves peuvent obtenir en éducation coopérative.
- › L'élève qui fait un stage en milieu de travail est encadré et supervisé par un membre du personnel enseignant.
- › Les cours d'éducation coopérative sont offerts dans toutes les écoles secondaires de l'Ontario et sont d'une durée minimale de 110 heures (par crédit).
- › L'éducation coopérative est également une composante obligatoire des programmes spécialisés qui s'adressent aux élèves de 11^e et de 12^e année, soit la [Majeure Haute Spécialisation](#) (MHS) et le [Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario](#) (PAJO).
- › Le ministère de l'Éducation fournit une couverture d'assurance contre les accidents du travail à tous les élèves participant à un stage en milieu de travail offert dans le cadre d'un cours d'éducation coopérative.



Écoles
catholiques
Centre-Est



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Conseil scolaire de
district catholique
de l'Est ontarien

Pour plus d'informations

Veillez communiquer avec le bureau des services à l'élève ou de l'orientation de votre école.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage